



Formation professionnelle Transport

FCO VOYAGEURS/PASSERELLE

La formation passerelle vise à permettre aux conducteurs du secteur marchandises de se reconverter dans le domaine du transport de voyageurs.

Elle offre des connaissances sur un métier différent, en abordant des règles spécifiques, et sensibilise aux particularités de la conduite dans ce secteur.

Code France compétences : RS5768

Certificateur : MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES 23/12/2021-31/12/2026.

Date d'enregistrement 23-12-2021

OBJECTIFS

Passer la Formation passerelle voyageurs vous permet de passer du transport de marchandises au transport de voyageurs, en obtenant la qualification de Conducteur du transport de personnes pour 5ans, et ainsi de pouvoir utiliser un véhicule de transport de voyageurs de façon professionnelle ou associative.

DURÉE

35 heures (5 jours)

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui souhaite diversifier ses compétences et exercer dans les deux secteurs routiers, afin de palier aux fluctuations du marché du travail dans l'un ou l'autre secteur.

PRÉ-REQUIS

Toute personne titulaire :

*d'un permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE, et D1, D1E, D ou DE en cours de validité,

*ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route,

*ou du certificat d'examen du permis de conduire attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories ou d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de marchandises.

Etre déjà titulaire d'une qualification de conducteur du transport routier de marchandises

Programme

1-Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Connaître les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des voyageurs.
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile.
- Être capable de s'adapter aux situations dangereuses.

2-Application des réglementations

- Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé
- Connaître l'environnement social du transport routier : droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue, l'existence de conventions collectives et de statuts particuliers.
- Connaître les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé
- Savoir appréhender transport de groupes spécifiques, scolaires
- Connaître les équipements de sécurité à bord du bus, les ceintures de sécurité, le chargement du véhicule.

... / ...



SUITE PARCOURS

Recyclage tous les 5 ans (FCO).

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Formation sur véhicule, en situation réelle
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Mémentos pédagogiques
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Suivi :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires

Évaluation et validation :

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance d'un Certificat de qualification conducteur permettant la délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat (valable 5 ans)

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur devis et CGV en fonction du calendrier prévisionnel et de l'état de remplissage des sessions

ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DDE HANDICAP

Notre centre de formation répond aux besoins d'accessibilité liés à la norme ERP.

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap

Un **référént handicap est** à votre écoute pour sécuriser votre parcours de formation en collaboration avec les partenaires professionnels (Cap Emploi, AGEFIPH ...)

MODALITÉS DE L'ACTION

INTER

INTRA Cette formation peut être organisée sur mesure pour votre entreprise. Contactez-nous pour mettre en place les modalités avec notre conseillère et obtenir votre tarif dédié.

Référént pédagogique

Rodolphe DUCLA – Patrick BARRERE

ACCUEIL : 05 64 25 08 50

3-Santé, sécurité routière et sécurité environnementale - la prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance

- Prévention des risques physiques
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence
- Principes élémentaires du secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routières
- Risques de la route et facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principes de gestion des situations conflictuelles
- Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et le trafic des clandestins

4-Service, logistique

- Sensibilisation au handicap et prise en compte des voyageurs handicapés
- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

Validation de la certification ou de l'habilitation

L'examen sanctionnant la FCO comporte une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, réalisée par un évaluateur qualifié.

Il comporte également une partie théorique d'évaluation des compétences, réalisée sur la base d'un questionnaire à choix multiples.

Possibilité de validation partielle : Non

100% de réussite sur 26 présentations sur le premier semestre 2024



ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS :

05.64.250.850

Corinne AMODRU / Nadine TISNÉS
commercial@bp-formations.com

Votre conseillère formation :

Johanna DARZEINS

Mobile : 06.59.87.22.55

E-MAIL : johanna@bp-formations.com

Proposition Tarifaire sur demande



Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction stagiaires sur
<https://bearnpyreneesformation.com>